



Conseil Syndical du 11 février 2025

Procès-verbal de la séance

L'an deux mille vingt-cinq, et le onze février, à 18 heures, les membres du Comité Syndical du POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU HAUT ROUERGUE, régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le bâtiment de la Mairie à Saint-Geniez-d'Olt-et-d'Aubrac, sous la présidence de M. Jean-Michel LALLE, Président.

Nombre de membres en exercice : 12

Date de convocation : 03/02/2025

Présents :

Communauté de Communes Comtal Lot et Truyère : Yolande BRIEU, Benoît RASCALOU, Jean-Michel LALLE, Benoît BARRAL
Communauté de Communes des Causses à l'Aubrac : Marc BORIES, Christian NAUDAN, Christine PRESNE, David MINERVA.

Excusés

Communauté de Communes Comtal Lot et Truyère : Jean-Luc CALMELLY, Bernard SCHEUER, Nicolas BESSIERE, Eric PICARD, Bernard BOURSINHAC

Communauté de Communes des Causses à l'Aubrac : Alain VIOULAC et Hervé LADSOUS.

Pouvoir : Nicolas BESSIERE donne pouvoir à Jean-Michel LALLE

Assistés également à la réunion :

- Cécile SURY, DGS de la Communauté de Communes des Causses à l'Aubrac,
- Marie VIGUIER, Directrice du PETR du Haut Rouergue,
- Paul ROUX, Chargé de mission paysage au PETR,
- Charlotte CHADOURNE, chargée de mission Attractivité – Accueil de nouvelles populations au PETR,
- Frédéric STAUT, chargé de mission mobilité et LEADER au PETR.

Secrétaire de séance : Christine PRESNE

Administration générale

- **Validation du compte-rendu du 3 décembre 2024**

Le compte-rendu est validé à l'unanimité (9 voix).

- **Choix du lieu pour la tenue du conseil syndical du PETR du Haut Rouergue – 2^{ème} séance de 2025**

Les membres du conseil syndical et le Président proposent de tenir ces réunions dans des communes du territoire afin de faciliter l'appropriation de l'outil PETR et la diversité du territoire. La commune d'Estaing est proposée avec l'accord du maire, Mme Nathalie COUSERAN, pour la tenue du prochain conseil syndical. Le Conseil Syndical adopte à l'unanimité (9 voix) cette délibération.

Projet de territoire

- **Contractualisations : actualités**

Le Président porte à connaissance les actualités des différents dispositifs.

- **CRTE : Contrat de Réussite et de Transition Ecologique**

Le Président rappelle que dans le cadre du CRTE du PETR du Haut Rouergue, une réunion dans chaque communauté de communes s'est tenue le 8 novembre 2024 en présence de la Secrétaire Générale, des services de l'Etat, de la Région et du Département afin de recenser les projets des collectivités sur 2025 et 2026. L'outil CEREMA permettant de prioriser les projets plus vertueux pouvant intégrer le CRTE a été diffusé par la suite aux communes et communautés de communes pour

réajustement. Les collectivités ont été invitées à déposer leur demande DETR avant le 1^{er} février 2025. Le PETR sollicitera de nouveau ces dernières afin de recenser les projets ayant fait l'objet d'une demande DETR en 2025 et mettre à jour la maquette. Les élus présents le matin même à Sévérac-d'Aveyron avec la Secrétaire Générale font part des informations fournies : moins de dossiers de demande de DETR en 2025 mais des montants sollicités plus importants. L'enveloppe du fonds vert serait réduite et l'éclairage public ne serait plus intégré dans ce dispositif.

- **Contrat Territorial Occitanie :**

Le Président porte à connaissance du conseil les dernières informations reçues de la Région Occitanie fin janvier 2025.

Le contexte budgétaire actuel impose à la Région de s'adapter pour répondre aux sollicitations financières des communes et communauté de communes.

Concernant la Direction de l'Action Territoriale (DAT) un nouveau procédé est proposé pour déposer des demandes de subvention 2025 et concerne les 5 dispositifs suivants :

- Accessibilité des bâtiments publics
- Rénovation énergétique des bâtiments publics
- Désimperméabilisation/Renaturation des espaces publics et des cours d'école
- Action en faveur de la Petite enfance
- Transition alimentaire dans la restauration collective

Pour toute demande de subvention, les communes/communauté de communes sont invitées à rédiger une simple lettre de demande de subvention à la Présidente de Région permettant de comprendre l'opération, le montant sollicité à la Région et le plan de financement de l'opération (cela peut être complété d'une notice explicative du projet comme celle faite pour la DETR par exemple).

L'année 2025 va être prioritairement consacrée à aider des opérations déposées au cours de l'année 2024 et si le budget le permet en fin d'année de financer les opérations déposées en 2025.

- **LEADER :**

Le Président cède la parole à Frédéric STAUT, en charge de l'animation LEADER au PETR.

Ce dernier rend compte des dernières avancées du programme LEADER suite à la réunion en visio du 23 janvier dernier avec la Région Occitanie, autorité de gestion pour LEADER.

Pour rappel, le Groupe d'Action Locale (GAL) Aubrac Olt Causses Gévaudan (AOCG) a signé la convention de la nouvelle programmation LEADER 2023-2027 avec la Région Occitanie fin décembre 2024, ce qui permet de lancer ce programme. Quatre fiches actions déterminent les projets potentiellement éligibles autour des thèmes comme l'économie, le tourisme, les services ou encore la transition écologique.

Fin janvier 2025, 222 dossiers ont été déposés sur la plateforme Europac, dont 61 sont actuellement en cours d'instruction. 50% des dossiers concernent l'animation LEADER (partie de l'enveloppe LEADER dédiée à la rémunération des animateurs et gestionnaires des GAL).

Frédéric STAUT informe que le dossier doit passer par 2 étapes distinctes avant une possible programmation :

- L'instruction administrative : Phase de complétude du dossier, qui donne lieu à l'envoi d'un Accusé de Réception de Dossier Complet (ARDC).
- L'instruction technique : Phase donnant lieu à l'émission d'un avis règlementaire au GAL, permettant ainsi à celui-ci de programmer le dossier une fois l'avis reçu.

Note importante : Le service instructeur informe le GAL de l'ouverture du dossier, mais ne s'engage pas sur la date de l'instruction définitive.

Il est rappelé les règles concernant l'éligibilité temporelle des dépenses :

- L'aide LEADER doit avoir un effet incitatif, c'est-à-dire que la demande d'aide doit être déposée avant le début de l'opération.
- Le début de l'opération est défini par le premier engagement juridiquement contraignant (signature de devis, notification de marché, etc.), exception pour les dépenses de maîtrise d'œuvre, qui ne constituent pas un début d'opération.

Enfin, la Région a prévu un séminaire pour réunir les élus des GALs et la Région Occitanie (date à confirmer). Chaque GAL pourra être présent avec un élu et un technicien.

Le chargé de mission LEADER évoque les 4 pré-dépôts du territoire (ce sont des projets qui, au vu de la date de démarrage, ont pu être déposés de manière simplifiée en amont de la validation de la programmation pour pouvoir débiter les travaux, cette dérogation de la Région devait se faire à la marge).

Aujourd'hui, ces porteurs de projet doivent réaliser le dépôt officiel sur la plateforme Europac, le PETR les accompagne dans leur démarche, l'opération devant être finalisée pour le 3 mars 2025.

Le tableau ci-dessous présente les pré-dépôts.

Intitulé du projet	Porteur de projet
Rénovation de 20 logements du pôle touristique « AUX PORTES DES MONTS D'AUBRAC »	Commune d'Espalion
Création d'une halle couverte en cœur de village	Commune de Laissac-Sévérac l'Église
Création d'un City-Stade	Commune de Villecomtal
Création d'une boulangerie-pâtisserie à Sainte-Eulalie-d'Olt	Monsieur Roland Da Silva

Yolande BRIEU souhaite avoir plus d'information sur le pré-dépôt du projet de la Mairie d'Espalion concernant le Village Vacances. Le PETR appuie le chargé de mission Petites Villes de Demain de la commune, le dépôt devrait être finalisé prochainement. David MINERVA apporte quelques éléments sur le projet de Laissac-Sévérac-l'Église. Les travaux de la halle devraient être terminés courant mai 2025. Il s'agit d'une halle pouvant accueillir des marchés de producteurs en nocturne ainsi que des animations culturelles.

Le PETR dans son rôle d'animation, va à la rencontre des porteurs de projets publics et privés du territoire, afin de connaître les projets potentiellement éligibles au fonds européens.

Une synthèse des projets est partagée aux élus et récapitulée dans le tableau suivant.

Projet	Porteur de projet
Création d'aménagements pour un parcours pêche familial et PMR	Communes de Gages-Montrozier et de Bertholène
Aménagement et achat d'équipement pour le camping	Camping Terre Rouge (Villecomtal) – <i>Porteur de projet privé</i>
Création d'un Tiers-lieux multi-activités « Le Nid »	<i>Porteur de projet privé</i> dans la commune du Fel
Desimperméabilisation et renaturation de la place de l'Église	Commune d'Espeyrac
Projet de restructuration de l'association	La Transformerie à Laissac-Sévérac l'Église – <i>Porteur de projet privé</i>
Projet d'aménagement du hameau de Roussy	Commune du Fel
<ul style="list-style-type: none"> - Création d'une micro-crèche à Pierrefiche-d'Olt - Création d'un Espace jeunes à Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac 	La Communauté de Communes des Causses à l'Aubrac
Développer les activités de l'association (prêt de matériel de musique, ...) sur tout le département de l'Aveyron	La CUMAC (Coopération d'Utilisation de Matériels Artistiques et Culturels) – <i>Porteur de projet privé</i> Demande faite auprès de l'ensemble des GAL de l'Aveyron
Projet de voie verte sur la liaison de l'ancienne voie ferrée Bertholène-Espalion	SIVU Bertholène-Espalion
Mise en tourisme du Chemin des Moines	Entente entre les communes de : Bertholène – Gabriac – Lassouts – Saint-Côme-d'Olt – Prades-d'Aubrac – Castelnau-de-Mandailles – Saint-Chély d'Aubrac
Projet de démolition, desimperméabilisation, renaturation et mise en valeur de l'entrée du bourg.	Commune d'Entraygues-sur-Truyère

Les projets financés dans le cadre de l'aide à l'immobilier d'entreprise – CC CLT / CC CAA	Porteurs de projets privés dans l'industrie, l'artisanat, ...
Doter les ambulances pompiers en moniteurs multiparamétriques avec télétransmission d'électrocardiogramme	SDIS 12 Projet qui s'étend sur tout le département de l'Aveyron. Le porteur est suivi également par le PETR Centre-Ouest Aveyron, le PNR des Grands Causses et le PNR Aubrac
Création d'un Pumptrack	Commune de Laissac-Sévérac l'Église
Schéma Directeur Cyclable pour le PETR du Haut-Rouergue	PETR du Haut-Rouergue

Benoit RASCALOU souhaite avoir des compléments d'information sur l'avancée des projets qui vont être déposés notamment pour la commune de Montrozier. Il s'interroge sur la propriété du site où sera implanté le parcours de pêche.

Christine PRESNE rappelle l'intérêt du projet CUMAC, avec le partage de matériel culturel sur le département. Jean-Michel LALLE évoque la bonne santé de l'entreprise ROUSSET et son souhait de conforter sa place et d'améliorer les conditions de travail de ses salariés.

Enfin, Frédéric STAUT conclut la partie LEADER sur des actualités du GAL AOCG :

Un comité d'installation est prévu le jeudi 13 février à 14h30 à Lassouts. L'ordre du jour sera le suivant :

1. Présentation du programme LEADER du GAL Aubrac Olt Causse Gévaudan (stratégie, critères d'intervention, fonctionnement général).
2. Validation de la composition du Comité de programmation.
3. Validation du règlement intérieur du Comité.
4. Élection du Président du GAL.
5. Présentation des premières opérations déposées.

- **Point sur les missions du PETR**

- **Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)**

La parole est donnée à Paul ROUX, chargé de mission paysage.

Ce dernier évoque la mise en relation de tous les membres du COFIL et du lancement de l'ABC et de sa dynamique le 15 janvier 2025 à Pierrefiche-d'Olt. Il rappelle que le PETR a été lauréat fin 2024 de l'appel à projet de l'Office Français de la Biodiversité pour réaliser un atlas de la biodiversité communale à l'échelle de 6 communes volontaires : Bertholène, Saint-Martin-de-Lenne, Pierrefiche-d'Olt, Bozouls, Gabriac et Rodelle.

Benoit RASCALOU souhaite savoir comment s'est opéré le choix des communes. Les enjeux paysagers qui sont ressortis notamment des concertations réalisées dans le cadre du plan paysage ont été déterminants pour l'appel à candidature des communes. Des ABC ont été mis en place ou sont en cours dans la vallée du Lot, il s'agissait de se concentrer davantage sur la cause Comtal où peu d'études ont été menées. Montrozier n'a pas répondu aux sollicitations. Benoit RASCALOU informe que des données environnementales ont été collectées en 2019/2020 et pourraient servir à l'ABC.

Paul ROUX présente les actions qui seront menées en 2025 :

- Caractérisation de l'état de la connaissance sur la biodiversité (janvier – fin février)
 - Bibliographie sur les enjeux de biodiversité sur la Communauté de Communes Comtal Lot Truyère
 - Bibliographie sur la cartographie des habitats naturels en s'appuyant sur CarHab
 - Centralisation des données existantes dont disposent les associations environnementales
 - Appropriation des données du portail du SINP et de Lobelia et croisement avec l'étude produite par la LPO pour la Communauté de Communes Comtal Lot Truyère.
 - Interprétations scientifiques des données existantes préalablement traitées sous SIG, organisées, documentées et analysées.
- Structurer et valoriser les données existantes et produites (février – juillet 2025)
 - Montage de l'architecture logicielle pour la mise en œuvre de CarHab, appropriation du dispositif DINAMIS pour l'analyse des séries temporelle satellitaires, application des filtres et des algorithmes de segmentation pour visualiser l'évolution d'indicateurs caractérisant la photosynthèse sur plusieurs années
 - Montage de l'architecture logicielle pour assurer la pérennité, le décloisonnement, l'interopérabilité et la valorisation des données produites dans le cadre de l'ABC, du PCAET, du plan de Paysage et des autres missions

- Production d'une cartographie interactive facilitant l'appropriation de cette connaissance par le plus grand nombre
- Mise en place d'un outil de collecte de données participatives (application pour téléphone), connecté à l'interface de diffusion des données
- Inventaire des oiseaux sur les 6 communes du PETR avec l'aide de la LPO de l'Aveyron (printemps – été 2025)
 - Des points d'écoute seront définis pour les oiseaux ainsi que des points d'observations pour la détection des oiseaux nicheurs, entre les mois de mars et de juillet.
 - Points d'écoute : 15 minutes par points distants d'au moins 300 mètres où les espèces présentes seront recensées
 - Recherche de rapaces nicheurs : points d'observations d'au moins 1 heure sur des points de vue dégagés.
- Animation dans les cinq écoles par le CPIE du Rouergue (septembre – novembre 2025)
 - Coordination de l'action avec les écoles et le CPIE, pour définir le déroulé des interventions
 - Animation dans les écoles comprenant a minima un atelier en classe, une sortie de terrain, et des réalisations concrètes autour des enjeux de biodiversité visant à aborder les premiers enjeux identifiés par l'analyse des données existantes et les premiers inventaires
- Exposition photographique (automne 2025)

Christine PRESNE rappelle que la nature a été façonnée par l'Homme. David MINERVA évoque la réouverture de certains secteurs sur le causse dans le cadre des Espaces Naturels Sensibles (ENS). Les élus soulignent qu'il est intéressant que les enfants sachent ce qu'il existe sur leur commune.

Enfin, Paul ROUX, qui reste à mi-temps sur la mission PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) au sein de la Communauté de Communes Comtal Lot Truyère jusqu'à cet été, a évoqué les actions à mener pour finaliser sa mission :

- Intégration progressive de la connaissance produite dans le cadre de l'ABC, en particulier sur la stratégie portant sur le déploiement des EnR
- Précision des éléments de diagnostic
- Organisation des ateliers thématiques avec les partenaires et les élus
- Suivi et intégration des travaux d'Atmo sur le diagnostic portant sur les polluants atmosphériques
- Rédaction de la stratégie et du programme d'actions (plan de financement, partenaires, priorisation au regard des orientations stratégiques et objectifs opérationnels)
- Relecture et suivi de l'évaluation environnementale stratégique

- **Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriale (GPECT)**

Charlotte CHADOURNE prend la suite des interventions pour mettre en avant la GPECT dédiée aux métiers du bâtiment, qui sera mise en place en 2025 dans le cadre du programme prévisionnel de la candidature au FEDER Massif Central sur l'attractivité dont le PETR a été lauréat.

En 2024, la chargée de mission Attractivité – Accueil de nouvelles populations a échangé avec divers partenaires et territoires voisins (Millau Grands Causses, Mécanic Vallée) qui ont expérimenté une GPECT pour avoir leurs retours. Des devis ont été demandés à différents cabinets, celui de Terre d'Avance a été retenu début 2025. La mission a été lancée le 4 février en comité technique avec le cabinet d'études. L'objectif est de proposer des actions concrètes. Des élus référents accompagneront la démarche. La mission doit durer 6 mois soit jusqu'à début juillet 2025 avec des points d'étape sous forme de comité de pilotage en mars, avril et juin.

Il s'agit de prévoir l'évolution sur 3 à 5 ans des emplois dans le secteur du bâtiment : départ en retraite, transmission ... Pour cela, des outils RH (ressources humaines) seront proposés pour anticiper ces changements : comment recruter ? Comment rendre attractifs ces métiers ?

Des entretiens avec les partenaires seront programmés, en partie réalisés par le cabinet et pour l'autre moitié par le PETR qui sera formé avec les développeurs économiques à ces techniques.

Des rendez-vous seront également organisés avec les professionnels.

Cet été, les livrables seront rendus avec des fiches actions détaillées pour répondre aux besoins en emploi et en compétences du bâtiment.

Le premier COPIL se tiendra le 4 mars à la Communauté de Communes Des Causses à l'Aubrac.

Enfin, Charlotte CHADOURNE porte à connaissance la sollicitation de l'ADAT pour participer au salon de la mobilité à Lille le 19 mars prochain. Le PETR ne souhaite pas s'y rendre car il est difficile d'évaluer les retombées de la participation au salon Nouvelle Vie Pro à Paris en novembre 2024 (pas de retour officiel). De plus, l'investissement financier reste important : 1000€ par territoire intéressé. L'an passé le Communauté de Communes des Causses à l'Aubrac s'y était rendue seule avec l'ADAT. La proposition est de s'orienter vers des salons plus proches si l'ADAT y tient un stand, ce qu'approuvent les élus. Benoit RASCALOU s'interroge sur la possible influence de la création de lignes aériennes depuis Rodez avec la Corse sur l'attractivité du territoire. A ce jour, il est

difficile d'y répondre. Il questionne sur la présence de l'ADAT au salon TAF à Toulouse. Aujourd'hui, l'agence ne s'est pas positionnée.

- **La mobilité**

Le Président invite Frédéric STAUT, également en charge de la mobilité, à prendre la suite.

En 2025, l'objectif est de réaliser l'étude du schéma directeur vélo sur l'ensemble du PETR. Pour cela, un appel d'offres sera lancé afin de recruter un cabinet pour assurer cette action.

En parallèle, le PETR est en train d'élaborer des animations autour du vélo pour sensibiliser à l'usage de ce dernier dans les trajets du quotidien.

Des formations mobilité sont dispensées par l'ADEME tout au long de l'année dans le cadre de l'appel à projet A vélo 3.

Le PETR était invité au COPIL de la Communauté de Communes Aubrac Carladez Viadène pour son étude de mobilité entre Espalion et Laguiole.

De plus, le PETR suit l'étude lancée sur l'ancienne voie ferrée entre Espalion et Bertholène par le SIVU et avec pour maîtrise d'ouvrage déléguée le Département.

Ensuite, les financements mobilisables en matière de mobilité sont présentés.

Ces dispositifs sont repris dans le tableau suivant :

Programme	Public cible	Type de financement	Montant du financement	Détails/Investissements éligibles
AAP « Développer le vélotourisme » - ADEME	OT, sites touristiques, hébergements, restaurants, collectivités	Aide à l'investissement pour devenir Accueil Vélo (Marque France Vélo Tourisme), aide à l'investissement pour la réalisation d'étude et aide pour la création d'aire de service le long d'une véloroute	Jusqu'à 55% des coûts HT	Stationnements vélo, borne de recharge VAE, consigne à bagages...
Programme Alvéole+ (FUB)	Collectivités territoriales / Habitat Social / Etablissement d'enseignement / Copropriétés privées	Financement spécifique pour stationnements vélos abrités	Jusqu'à 40% des coûts HT	Stationnements vélos abrités
PLAN VELO II (Région Occitanie - 2024-2028)	Collectivités territoriales	Soutien à l'aménagement et à la sécurisation des liaisons cyclables	Jusqu'à 30% de taux d'intervention	Liaisons cyclables propices à l'usage du vélo au quotidien
Génération Vélo (FUB)	Ecoles primaires : Pour les enfants de 6 à 11 ans	Financement pour le déploiement du programme "Savoir Rouler à Vélo" (SRAV)	50% de l'intervention d'un animateur ou Formation d'un agent de la collectivité à 100%	Financement de l'intervention d'un animateur à 50% ou formation d'un agent de la collectivité pour dispenser le SRAV, formation financée à 100%

Le PETR du Haut Rouergue reste à disposition des collectivités qui souhaiteraient développer les mobilités.

Finances

- **Ingénierie territoriale 2025 – demande de subvention à la Région**

Le Président demande à Marie VIGUIER de rappeler le contexte. Pour rappel, lors de la Commission Permanente du 1^{er} décembre 2023, le Conseil Régional Occitanie a actualisé son dispositif d'accompagnement de l'ingénierie dans les territoires ruraux. Le dispositif cible exclusivement les dépenses de personnel relatives aux agents de développement rattachés à la structure bénéficiaire. Le PETR du Haut Rouergue fait partie du Contrat Territorial d'Occitanie Aubrac Olt Causses Gévaudan et à ce titre, il perçoit depuis 2024, via une convention annuelle, 20% de l'enveloppe d'ingénierie régionale du CTO AOCG (55 000€) soit 11 000€ par an. Cette aide annuelle est dédiée aux missions d'accompagnement des collectivités locales au titre de l'ingénierie territoriale notamment lors des programmations du Contrat Territorial Occitanie ou pour les opérations Bourg-Centre.

Un courrier de la Région Occitanie datant du 13 janvier dernier informe que cette enveloppe sera amputée de 5% en 2025.

Afin de poursuivre cet accompagnement auprès des collectivités, le Président propose que le PETR du Haut Rouergue sollicite cette aide d'un montant de 10 450€, auprès du Conseil Régional dans le cadre de son dispositif d'accompagnement de l'ingénierie à destination des territoires ruraux.

Le Conseil Syndical adopte à l'unanimité (9 voix) cette délibération.

- **Rapport d'orientation budgétaire 2025**

Le Président présente le rapport d'orientation budgétaire pour l'année 2025. Les membres du conseil syndical échangent sur les éléments de contexte qui ont permis d'établir ces orientations. Le Président met en avant le fait que le PETR ait été lauréat de plusieurs appels à projets en 2024, les actions seront mises en place en 2025, alors que les subventions seront perçues au plus tôt en 2026. Il explique que cette situation peut mettre à mal les finances du PETR en fin d'année. Christian NAUDAN souhaite savoir si le déficit sera comblé par les Communautés de Communes. Le choix a été porté de ne pas augmenter les cotisations des partenaires cette année.. Un bilan de l'état des finances sera fait en septembre afin de voir s'il est nécessaire d'ouvrir une ligne de trésorerie.

Pour rappel, le PETR passe en CFU (compte financier unique) cette année.

Le conseil syndical prend acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire et approuve à l'unanimité (9 voix) les orientations pour l'année 2025 comme mentionnées dans le rapport.

Questions diverses

- Déplacement potentiel des agents pendant la période de travaux avenue de la Gare : depuis fin janvier, d'importants travaux ont débuté avenue de la Gare, en bas du bâtiment du PETR. Ils devraient se poursuivre jusqu'à début avril. L'isolation de la bâtisse étant peu importante, le bruit engendré par les travaux peut perturber le travail des agents (visio, téléphone ...). Aussi, si cela devait s'intensifier, pour les agents qui le souhaitent, le PETR a demandé à la Communauté de Communes Comtal Lot Truyère si celle-ci pourrait accueillir 2 jours par semaine les agents au pôle économique durant cette période.
- Démographie : le Président souhaite faire un focus sur les derniers chiffres INSEE sur la démographie sur notre territoire. La population se stabilise sur la Communauté de Communes Comtal Lot Truyère avec des pôles attractifs comme Espalion, Bozouls ou Montrozier. Les bourgs entre 2022 et 2024 tendent à inverser la tendance de la baisse pour stabiliser le nombre d'habitants. Une légère baisse est à noter sur la Communauté de Communes des Causses à l'Aubrac avec des bourgs-centres un peu plus fragiles. David MINERVA rappelle que dans ces communes, les EHPAD et les hôpitaux peuvent pénaliser les données sur la croissance démographique. Christian NAUDAN souligne l'hémorragie de certaines communes liées à la baisse d'activité agricole ou le choix des agriculteurs de s'installer dans des bourgs-centres pour leur logement. Benoit BARRAL n'a pas ce ressenti sur le terrain pour sa commune qui poursuit sa croissance. Enfin, Marc BORIES explique le développement des communes autour de Saint-Geniez-d'Olt-et-d'Aubrac du fait des emplois et services sur ce bourg-centre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h42.

Affiché le :

**La Secrétaire,
Christine PRESNE**

**Le Président,
Jean-Michel LALLE**



